



1^{re} Compagnie d'Arc d'Aunis
22 boulevard Winston Churchill
17000 La Rochelle

Réunion de bureau du 14 mars 2022

Présents : Cyrille Ragon, Christian Jacoby , Stéphane Moussy, Alexandra Raignier ,Guy Barthod, Sophie Cabanne, Pierre Daussin , Angélique Bastelli

1. Nouvelles de la rencontre inter-club du samedi 12 Mars avec Aytré et St Martin de Ré

Cela s'est très bien passé. Il y avait 35 participants. Tout le monde a apprécié la rencontre et les activités proposées. Nous remercions tous les participants.
Le club de Saint-Martin de Ré prévoit d'organiser une nouvelle rencontre le 25 juin avec découverte de leur parcours extérieur.

2. Constitution du nouveau bureau suite au départ de 2 membres

Membres sortants : Sophie Cabanne (secrétaire) et Angélique Bastelli (trésorière)
Membres entrants : Pierre Daussin et Alexandra Raignier

Constitution du Bureau 2022

Président: Ragon Cyrille
Vice-président: Barthod Guy
Secrétaire : Raignier Alexandra
Secrétaire adjoint: Daussin Pierre
Trésorier: Moussy Stéphane
Trésorier adjoint: Jacoby Christian

Il nous a semblé pertinent de mettre sur le site du club un trombinoscope des membres du bureau. Cyrille prendra rendez vous avec Stéphane à la banque pour donner accès aux comptes. Par ailleurs, il donnera un accès au site FFTA dirigeant

3. Lecture du Compte rendu de l'AG du 4 mars

Modifications de détails. Il a été approuvé par le bureau

4. La demande de subvention à la Ville de La Rochelle pour l'année 2021/2022

Elle est à faire avant fin mars. Nous l'avons pré-rempli en ligne sur l'espace prévu. Cyrille et Angélique la complèteront avec un fichier à ajouter avant envoi définitif.

La demande de subvention exceptionnelle pour l'achat de pailles pour rénover les cibles du gymnase sera faite ultérieurement.

5. Remarques diverses

Les entraînements en salle se poursuivront jusqu'aux vacances de Pâques (16 avril).

On passera ensuite au terrain extérieur aux mêmes horaires afin de tenir compte des disponibilités de chacun.

Terrain extérieur :

- on décide de maintenir le principe des réservations en ligne, le système est apprécié. Tous les licenciés du club peuvent y aller, indépendamment des cours. Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte.
- on se retrouve samedi prochain 19 mars à 10 h pour déplacer une cible à 40 mètres.